

BRIGADIER SCOLAIRE

BANQUE DE CANDIDATURES 2020-2021

SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

OCCASIONNEL, SUR APPEL

N^o CONCOURS

ACVSAD-2020-666

DESCRIPTION DU POSTE

Au sein du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et sous l'autorité de la coordonnatrice aux loisirs, le brigadier scolaire surveille et assure la sécurité des écoliers aux intersections des rues, lors des entrées et des sorties des classes, et les fait traverser. Le brigadier scolaire informe et sensibilise les écoliers sur les règles de sécurité et les bons comportements à adopter sur le réseau routier.

EXIGENCES

- Offrir une disponibilité complète à raison de cinq (5) jours par semaine durant l'année scolaire
- Être disponible pour effectuer sa prestation de travail selon l'horaire d'entrée et de sortie des élèves
- Être disposé à travailler sous diverses conditions météorologiques
- Être responsable, assidu et ponctuel
- Être vigilant et posséder un bon jugement

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon le taux horaire prévu à la convention collective en vigueur : 16,60 \$ / heure
- Équipement fourni : veste de sécurité, panneau d'arrêt, semelles antidérapantes
- Montant forfaitaire attribué pour l'achat de vêtements et d'articles appropriés

HEURES DE TRAVAIL

- En fonction des besoins de remplacement

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste en mentionnant le numéro du concours, par courriel ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2020-666
Service des ressources humaines
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
rh@VSAD.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées.

NOTE : L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.